

CONSEIL TENU EN VISIOCONFERENCE EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE

Personnes présentes :

Équipe éducative :

Mr Bourhis, Mmes Bornes, Bouthemy, Cordonnier, Glavier, Jubeau, Lê quang, Pichon, Toupance, Vériot, les enseignants ;

Mme Glavier, adjointe aux affaires scolaires

M. Meyer et M. Allogho SIVOS

Représentants des parents d'élèves : Mmes AFHIM, BARBEDETTE, CHASSOT, FUCKS, GRYGULA, LEFEVRE, LOBRY, ROUSSEAU, ROUTIER, M. VAREECKE

Personnes excusées : Mme Férant, IEN, M. Marie, Maire, Mr Barat, membre du Rased, Mme Gély responsable BCD

Ordre du jour :

- Présentation des membres du Conseil d'école
- Rappel du règlement interne du Conseil d'école
- Rentrée 2020
- Règlement intérieur de l'école
- Réunions d'information dans les classes
- Plan de continuité pédagogique
- Projets de classes et sorties scolaires
- Présentation des comptes de la Coopérative scolaire (année 2019-2020)
- Travaux et sécurité
- Questions diverses

1. Présentation des membres du conseil d'école

Chaque parent avait une voix. Il y a eu 188 votants soit 46.5 % de participation (42.4% en 2019, 44,8 % en 2018, 38.5% en 2017). Cette année, le vote avait lieu uniquement par correspondance.

Deux listes étaient présentes cette année, pour un total de 10 sièges titulaires à pourvoir : 6 sièges titulaires pour la FCPE et 4 pour les Parents Indépendants (PI).

2. Règlement interne du Conseil d'école

Mme Glavier rappelle le règlement interne du Conseil d'école.

Le conseil d'école comprend le directeur de l'école, qui en est le président, les Maires, des conseillers municipaux, un représentant du Réseau d'Aide, les représentants des parents d'élèves, qui forment le comité des parents, le Délégué Départemental de l'Education Nationale, qui établit un lien entre les municipalités, les enseignants et la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale). L'I.E.N. de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Les attributions du conseil :

Sur proposition du directeur, il vote le règlement de l'école et les modalités de vote de ce règlement.

Il donne son avis sur le fonctionnement de l'école, les actions pédagogiques pour réaliser les objectifs nationaux, l'accueil des enfants handicapés, la restauration scolaire, l'hygiène, la protection et la sécurité scolaire et périscolaire. Il adopte le projet d'école.

Il est informé du matériel, des aides spécifiques et des réunions de rentrée.

4. Rentrée 2020 : Présentation des effectifs - Présentation du Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté - Intervenants extérieurs

10 classes :

EFFECTIFS A LA RENTREE DU 2 NOVEMBRE 2020

CP : Mme Bornes : 26 élèves
CE1CE2 : Mme Jubeau : 25 élèves
CM1 : Mme Toupance : 28 élèves
CE2 : Mme Vériot: 29 élèves
CM2 : Mme Lê quang : 27 élèves

CP Mme Trillat (Mme Cordonnier): 26 élèves
CPCE1 : Mme Périer (Mme Bouthemy) : 22 élèves
CM1CM2 : Mr Bourhis : 24 élèves
CE2 : Mmes de Gentile et Glavier : 28 élèves
CM2 : Mme Pichon : 26 élèves

Soient **261** élèves à la rentrée de Toussaint pour 10 classes.

De nombreux mouvements depuis la rentrée : 4 départs et 6 arrivées (dont 4 au lundi 2/11). 2 nouvelles arrivées sont d'ores et déjà prévues pour janvier 2021.

Dans l'école, nous accueillons Mmes Karransing et Hughes, accompagnant des élèves en situation de handicap.

Mesdames Bouthemy et Cordonnier remplacent mesdames Périer et Trillat depuis le début de l'année.

Présentation du RASED et de ses missions.

Le Rased est composé d'une psychologue, d'un maître E. Le poste de maître E est occupé par Mr Barat.

Evaluations nationales : pour les élèves de CP et de CE1, elles ont eu lieu en septembre. Tous les parents ont été reçus par l'enseignante de leur enfant pour communication des résultats. Les élèves de CP auront une deuxième session d'évaluation au deuxième trimestre.

Beneylu School : Comme annoncé aux réunions de rentrée, l'accord entre la DSDEN et Eure et Loir Numérique permet, cette année encore, à toutes les écoles d'Eure et Loir de disposer d'un Environnement Numérique de Travail (ENT). Le **niveau classe** est activé pour le CM2 de Mme Pichon, CM1CM2 de M. Bourhis, le CE2 de Mmes Glavier et de Gentile. Pour les parents des autres classes sont disponibles des informations **au niveau école.**

Intervenants extérieurs :

Monsieur Joris Bonhomme de Profession Sport 28 intervient auprès des élèves trois après-midis par semaine. Mme Gély, responsable de la BCD, intervient sous la responsabilité des enseignants auprès des élèves. Ces intervenants sont rémunérés par la mairie.

5. Règlement intérieur :

Mme Glavier procède à la lecture du règlement intérieur de l'école.

Celui-ci est adopté par un vote à l'unanimité des présents.

6. Réunions d'information des parents d'élèves de chaque classe :

Lundi 14 septembre : CP Mme Bornes et Cordonnier, CE1CE2 Mme Jubeau

Vendredi 18 septembre : CM1CM2 M. Bourhis et CM2 Mme Lê quang

Lundi 21 septembre : CE2 Mmes de Gentile et Glavier

Mardi 22 septembre : CM2 Mme Pichon , CM1 Mme Toupance et CE2 Mme Vériot

Mardi 29 septembre : CPCE1 Mme Bouthemy

7. Plan de continuité pédagogique

Il a été évoqué lors des réunions de parents en septembre. Signé par monsieur le Maire et la directrice de l'école, validé par l'Inspectrice, le plan de continuité pédagogique présente deux scénarii dans l'hypothèse d'une dégradation de la situation sanitaire :

- 1) Hypothèse 1 : Réduction de la capacité d'accueil de l'école, élèves accueillis à mi-temps en présentiel, les lundis-jeudis **ou** les mardis-vendredis, les élèves prioritaires accueillis à temps complet seront les élèves en situation de handicap.
- 2) Hypothèse 2 : Fermeture de l'école, l'enseignement est assuré en distanciel. Les élèves doivent être contactés une fois par semaine.

Ce plan comprend l'organisation des groupes, du temps scolaire (classe, récréation,...) l'organisation des temps de cantine et de périscolaires, coordination et mise en œuvre de la continuité pédagogique en cas de fermeture, ...

8. Projets de classe et sorties année 2020-2021

■**Photographe** : Il est passé le 12 octobre. Nous avons choisi cette année la même entreprise que l'an dernier.

■**BCD / INFORMATIQUE** : Chaque classe se rend à la BCD chaque semaine. Chaque classe dispose d'un créneau informatique.

■**EPS** : La Mairie a reconduit, cette année encore, la prise en charge d'un intervenant extérieur ainsi que les rotations de bus école/gymnase.

Chaque classe se rend donc, une fois par semaine, en bus pour la pratique du sport au gymnase ou au stade.

■**Liaison école-collège** : Le cross du collège n'a pas eu lieu cette année en raison de la crise sanitaire.

Le 16 novembre, aura lieu le Conseil école-collège et la liaison cm2-6^{ème} en visioconférence.

■**Projet THEATRE pour les 2 classes de CM2** : le projet n'est pas finalisé en raison de la crise sanitaire, mais il devrait débiter dès janvier 2021, si les conditions sanitaires le permettent, et s'étendre sur plusieurs mois de travail avec les élèves.

■Semaine du goût :

La classe de Mme Lê quang a fait des gâteaux aux carottes dans le cadre des cours d'anglais, les classes de CE2 ont pu goûter des produits anglais ou américains dans le cadre du cours de langue (lemon curd, beurre de cacahouètes, shortbreads, ...).

■Concours Kangourou : Mr Bourhis va inscrire sa classe de CM1CM2. C'est un concours international permettant de travailler la logique.

■Challenge calcul mental. Les élèves de CM1 et CM2, ainsi que les CE2 de mmes Glavier et de Gentile participeront au Challenge de calcul mental organisé par le département.

■Triathlon des maths : la classe de CP de mme Trillat (Cordonnier) y est inscrite.

■Ecolire : Les 2 classes de CM2 ainsi que la classe de CE2 de Mmes Glavier/de Gentile sont inscrites au dispositif Ecolire. Thème cette année : « cachettes et secrets »

■Musique en tous sens : Les classes de CM1 et CM1CM2 bénéficient depuis septembre de l'intervention d'un musicien professionnel, une fois par semaine (10 séances), sur le thème des chants et danses bretons.

■Projet école et cinéma : Les classes de CE2, la classe de CM1 et la classe de CM1CM2 sont inscrites au projet école et cinéma. 3 sorties cinéma entre janvier et juin aux Prairiales d'Epernon SOUS RESERVE DE LA REOUVERTURE DU LIEU.

■SORTIES :

A CE JOUR TOUTES LES SORTIES HORS DEPLACEMENTS EPS AU GYMNASSE SONT SUSPENDUES.

Les sorties prévues sur novembre ont été annulées, la sortie au théâtre de Chartres des CM2 en avril 2021 (reprogrammation de la pièce initialement prévue en mai 2020) et les 3 sorties école et cinéma aux Prairiales entre janvier et juin 2021 sont conditionnées à la réouverture des lieux.

9. Présentation des comptes de la coopérative scolaire.

Concernant la période mars-juin de l'année 2020, des sorties n'ont pu avoir lieu à cause du contexte sanitaire, en conséquence pour l'année 2020-2021 une moindre cotisation a été demandée aux familles.

Recettes principales : subvention de la mairie, cotisations des familles, photos

Dépenses principales : activités éducatives, sorties scolaires, projets (intervenants extérieurs), achats de livres...

La FCPE a organisé l'an dernier une vente de chocolats (renouvelée cette année), une bourse aux jouets et un loto.

10. Travaux et sécurité

Travaux:

Les lignes de la cour de récréation du bas ont été repeintes aux congés de Toussaint.

Le premier exercice incendie a eu lieu le mardi 15 septembre, il s'est bien déroulé.

PPMS :

L'exercice PPMS est semestriel, nous avons commencé par un exercice attentat-intrusion le lundi 5 octobre, avec un scénario de confinement. Avant les congés de février aura lieu un autre exercice PPMS (risque majeur) dans le respect des règles sanitaires en vigueur à ce moment-là.

11. Questions diverses.

Y-a-t-il un projet spécifique pour les classes de CM2 sachant que c'est leur dernière année malgré la Covid19 ? Et également pour les autres classes (PI) ?

Nous avons répondu à cette question un peu plus tôt (voir 8)

- Est-ce possible d'imposer le port du masque aux alentours de l'école comme ce qui est déjà fait dans l'enceinte du gymnase/dojo(PI) ?

Depuis le 30 octobre, il y a un arrêté préfectoral imposant le port du masque sur tout le domaine public sur tout le département.

- Le projet vide ta chambre inter-écoles a été reporté suite au confinement durant l'année scolaire précédente, est-ce possible de programmer à nouveau cet événement (PI) ?

C'est une sorte de vide-grenier qui se déroule à l'extérieur de l'école donc c'est à voir avec la commune. Le centre de loisirs ?

- Quel est le bilan de situation RASED et quels sont les besoins de l'école(PI) ?

Nous disposons au sein du Rased (Réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté) d'un maître E (dominante difficultés d'apprentissage), Monsieur Barat, pour tout le secteur de collège de Gallardon, il exerce à mi-temps dans notre école (présent tous les matins). Il prend en charge une vingtaine d'élèves, prioritairement des CP et CE1. A la réouverture de l'école en mai-juin 2020, M. Barat a pu travailler en visio avec des élèves de tous les niveaux qui n'étaient pas revenus à l'école. Madame Graindorge est la psychologue scolaire. Elle travaille sur deux secteurs de collège, Maintenon et Gallardon. Il n'y a pas de maître G (dominante difficultés comportementales), le poste est fermé depuis plusieurs années.

- Intégration des enfants avec un handicap :

Est-ce qu'une information particulière/pédagogique autour du handicap est prévue à destination des autres enfants ? (atelier, découverte, acceptation...)(PI)

Pas à destination des autres enfants mais pour tous les élèves. Dans le cadre des programmes d'Enseignement Moral et Civique le handicap est évoqué à différents niveaux d'enseignement, au cycle 2 et au cycle 3.

- Si la kermesse est impossible en fin d'année à cause de la Covid19, est-ce possible de mettre en place un concours "interclasses" ? (Dessin, mimes...)

Dans ce cas, les récompenses pourraient être les petits jouets distribués à la kermesse. (PI)

Il n'y a pas de kermesse à l'école depuis plusieurs années, pour différentes raisons : en premier lieu : souhait de l'équipe enseignante, vigipirate et bien évidemment la crise sanitaire. L'objectif premier de l'école est l'enseignement et l'équipe enseignante ne souhaite pas investir ce type de projet.

Madame V. Glavier, adjointe aux affaires scolaires, fait une intervention concernant la sortie des élèves et la sécurité rue des Cavaliers. La policière municipale peut être épaulée par un autre agent municipal de temps en temps, quand cela est possible. La situation semble s'améliorer, les incivilités sont à la baisse.

Madame S. Glavier, directrice de l'école, remercie les participants au conseil, tenu dans ces conditions très particulières.

L'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 19 h 40.